Majorité Pour Saint-Nazaire

Les clauses sociales d'insertion : un outil pour un emploi durable pour toutes et tous

Les élu.es de la majorité sont résolument engagé.es en faveur d'une commande publique responsable, qui intègre des objectifs à la fois économiques, environnementaux et sociaux.

Parmi ces leviers, les clauses sociales d'insertion constituent un outil concret et efficace pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Elles permettent d'inscrire la solidarité et l'inclusion dans la réalisation même de nos projets.

Nous pouvons d'ores et déjà, au regard du bilan 2024, affirmer que notre engagement contribue à créer les conditions d'un écosystème qui intègre l'ensemble des partenaires, maitres d'ouvrages, entreprises facilitatrices des clauses, structures d'insertion.

En 2024, 253 personnes éloignées de l'emploi ont été positionnées sur les clauses sociales, ce qui représente 348 contrats de travail pour un total d'heures effectué de 136 936 heures, c'est aussi 154 entreprises qui ont été accompagnées dans leurs démarches de recrutement.

Mais, la clause sociale ce n'est pas simplement une mise en situation de travail auprès des entreprises attributaires des marchés. C'est aussi permettre aux personnes bénéficiaires de sortir d'une forme d'invisibilité administrative et personnelle, voir sociale / de s'engager dans le cadre d'un accompagnement socio-professionnel / de mettre en place des actions concrètes pour lever les freins périphériques à l'emploi qui peuvent être la maîtrise de la langue française, l'accès au logement, la régularisation des situations administratives… / de définir un projet professionnel en se confrontant avec la réalité de l'environnement professionnel et des exigences des métiers / de monter en compétences et en employabilité.

Les clauses sociales font partie des outils que nous mettons en œuvre afin de traduire notre ambition politique de faciliter l'accès à l'emploi pour le plus grand nombre via la commande publique. Nous savons qu'il nous faut garantir les conditions de réussite de ce dispositif et identifier les pistes d'amélioration pour les années à venir, notamment au travers notre engagement dans le cadre de notre Schéma de Promotion des Achats Socialement et Economiquement Responsables.

Courrier de David Samzun à Bruno Retailleau

L'État a demandé aux familles déboutées du droit d'asile de quitter leur logement sans leur proposer systématiquement une solution d'hébergement d'urgence. Face à cette situation le Maire a interpellé le Ministre de l'Intérieur.

« Monsieur le Ministre,

Plusieurs familles déboutées de leur demande d'asile sont en cours d'expulsion de leur hébergement d'urgence (CADA ou HUDA) dans le Département de Loire-Atlantique sans solution de relogement et notamment à Saint-Nazaire.

Ainsi des enfants se retrouvent à la rue, sans abri ni ressources et leurs parents ne sont plus autorisés à travailler après plusieurs années en France. Ces familles sont impliquées dans la vie locale et démontrent au quotidien leur souhait d'une intégration pérenne : apprentissage du français, participation à la vie associative, formation voire intégration professionnelle, scolarité assidue pour les enfants…

Elles pourraient d'ailleurs relever d'autres voies de régularisation. Mais comment faire pour poursuivre de telles démarches quand la famille est à la rue ?

Les élu·es de la Ville de Saint-Nazaire prennent acte de cette démarche de l'État, bien conscients qu'elle permet de libérer des places dans les centres d'accueil pour que de nouvelles familles puissent préparer dans de bonnes conditions leurs propres dossiers de demandes d'asile. Néanmoins, ils et elles considèrent que la continuité de l'hébergement d'urgence doit être gérée indépendamment de l'expulsion d'un hébergement en CADA/HUDA, en particulier dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Comme les réseaux de solidarité qui se mobilisent pour les accompagner, les élu·es de la ville de Saint-Nazaire ne comprennent pas pourquoi des familles en voie d'intégration sont inquiétées quand des délinquants notoires qui squattent l'espace public et perturbent la vie des quartiers semblent pouvoir échapper à toute responsabilité.

Aussi, face à la complexité du Droit français et à ses contradictions, les élu·es de la ville de Saint-Nazaire appellent l'État et les parlementaires à prendre toutes leurs responsabilités pour faire évoluer le droit, y compris son application. Ces textes réglementaires devraient avoir pour finalité, d'une part, de simplifier, d'harmoniser les démarches de demande d'asile et de faciliter l'accès au travail, un des vecteurs d'intégration les plus puissants ; et d'autre part, de rendre effective l'expulsion des étrangers en situation de délinquance, notamment ceux liés au trafic de drogues, à l'exploitation sexuelle de majeurs et de mineurs et ceux qui réfutent les fondements de notre République.

Les élu·es de la Ville de Saint-Nazaire s'opposent à la haine de l'étranger par principe que véhicule l'extrême droite et une partie grandissante de la droite qui cède à cette

idéologie dangereuse et nauséabonde. Et ils continueront à faire valoir, au cas par cas, les situations familiales qui méritent toute l'attention et la bienveillance des services de l'État au vu de leurs efforts d'intégration.

Par respect de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, tout comme par pragmatisme économique, et le bassin nazairien est bien placé pour en parler, il est inconcevable de prétendre fermer les frontières. Pour autant, nous devons à toutes les Françaises et les Français, comme aux étrangers qui manifestent le souhait de s'installer dans notre pays, un discours clair sur les fondements d'une politique migratoire. C'est l'un des enjeux de notre souveraineté nationale et de notre pacte républicain.

Monsieur le Ministre, j'en appelle donc à votre responsabilité, celle du Gouvernement et de la France afin que tous les enfants puissent être mis à l'abri, s'alimenter et suivre leur scolarité le plus sereinement possible. » - David Samzun

Jeunesse

La deuxième édition du YouthDay, grand rendez-vous consacré à la jeunesse nazairienne, se tiendra le samedi 4 octobre. Ce temps fort vient valoriser l'énergie et l'engagement des jeunes, qui participent pleinement au dynamisme et à l'avenir de notre territoire. Conçu avec les jeunes eux-mêmes, le YouthDay reflète leur capacité à s'impliquer, à proposer et à construire des projets collectivement. Cette journée est le fruit d'un travail mené conjointement avec les services de la Ville de Saint-Nazaire et l'ensemble des partenaires jeunesse, toujours mobilisés pour accompagner et soutenir leurs initiatives. En donnant une visibilité à leurs actions et à leurs engagements, le YouthDay réaffirme la place centrale des jeunes dans la vie de la collectivité. Acteurs de projets, porteurs d'initiatives et citoyens à part entière, ils démontrent que la jeunesse n'est pas seulement l'avenir de la ville mais bien une force vive de son présent. Cet événement illustre la volonté commune de la Ville et de ses partenaires de construire avec et pour la jeunesse.

Les 39 élu·es du groupe "Pour Saint-Nazaire"

Opposition Ensemble, solidaires et écologistes

Hébergement d'urgence : l'État doit assumer ses responsabilités, Saint-Nazaire doit rester une ville solidaire !

Depuis la fin août, la préfecture de Loire-Atlantique mène une véritable chasse aux familles déboutées du droit d'asile, en procédant à des expulsions sans proposer d'alternative digne. Ces décisions frappent enfants, parents, femmes enceintes. L'hébergement d'urgence est un droit fondamental, il ne peut être conditionné au statut administratif : la dignité humaine n'est pas négociable.

À Saint-Nazaire, plusieurs élèves ont repris l'école dans la détresse, privés de stabilité et parfois même de soins. D'autres vivent dans l'angoisse permanente d'être expulsés à tout moment. Selon l'UNICEF, 2159 enfants ont dormi à la rue en France avant la rentrée 2025, et 31 y sont morts en 2024. Ces chiffres insoutenables rappellent une réalité intolérable : aucun enfant ne doit dormir dehors, aucun élève ne doit être privé de son droit à l'éducation.

Nous refusons que notre ville solidaire devienne le théâtre de politiques qui heurtent nos valeurs d'humanité. L'État doit prendre ses responsabilités et donner aux collectivités, associations et structures sociales les moyens d'agir, au lieu de se retrancher derrière des logiques comptables.

Nous exigeons l'arrêt des expulsions sans solution de relogement et la garantie d'un hébergement digne pour toutes les familles. Nous défendons l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence, le droit universel à l'éducation et la protection de chaque enfant contre la violence et l'exclusion.

De nombreux nazairien.ne.s ont répondu présent aux appels à la mobilisation lancés par les associations travaillant auprès des demandeurs d'asile, des réfugiés, des sans papiers pour mettre les familles menacées d'expulsion sous protection citoyenne. Nous saluons l'engagement de toutes et tous !

Le groupe Ensemble Solidaires et Écologistes appelle toutes les forces progressistes, associations, syndicats et citoyens solidaires à s'unir. C'est une bataille humaine, sociale et politique que nous mènerons, avec et pour les Nazairiennes et les Nazairiens, pour que Saint-Nazaire reste une ville fraternelle où chaque famille a droit à un toit et une vie digne.

Les élu·es du Groupe Ensemble, solidaires et écologistes